



**HAL**  
open science

## Gémellité et Procréation Médicalement Assistée : quels enjeux psychiques ?

E. Roy, A. Ducouso-Lacaze

► **To cite this version:**

E. Roy, A. Ducouso-Lacaze. Gémellité et Procréation Médicalement Assistée : quels enjeux psychiques?. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 2020, 68 (5), pp.222 - 230. 10.1016/j.neurenf.2020.06.005 . hal-03492071

**HAL Id: hal-03492071**

**<https://hal.science/hal-03492071v1>**

Submitted on 22 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

**Titre :**

Gémellité et Procréation Médicalement Assistée : quels enjeux psychiques ?

Twin ship and Medically Assisted Reproduction : which psychological issues ?

**Auteurs :**

Premier auteur :

Roy Eva, Psychologue clinicienne à l'association Point Rencontre et SOELIFA de Poitiers, Docteure en psychopathologie clinique, CAPS (EA 4050) Université de Poitiers. Adresse professionnelle : Département de psychologie, 5, Rue Théodore Lefebvre, Bureau R10 (Bât. A5) 86000 POITIERS. Adresse personnelle : 8 impasse Serge Rouault 86000 POITIERS. Adresse mail : [royevamarie@msn.com](mailto:royevamarie@msn.com)

Second auteur :

Ducousso-Lacaze Alain, Professeur de psychopathologie clinique, CAPS (EA 4050) Université de Poitiers. Adresse professionnelle : Département de psychologie, 3, Rue Théodore Lefebvre (Bât. A4) 86000 POITIERS.

## **Résumé :**

**But de l'étude :** ce travail interroge les mécanismes psychiques qui sous-tendent la construction des liens entre des parents et leurs enfants jumeaux, lorsque cette gémellité fait suite à un parcours de procréation médicalement assistée (PMA). Cet article propose ainsi d'examiner la façon dont le fantasme de double et le traumatisme de stérilité peuvent interagir dans la psyché parentale et déterminer la part que prennent ces fantasmes dans le développement psychique et relationnel des enfants jumeaux.

**Patients et méthode :** ce texte présente l'analyse de données cliniques (en appui sur des référentiels psychanalytiques) issues d'une famille rencontrée dans le cadre d'une recherche en psychopathologie clinique. La famille se compose de deux jumelles dizygotes de 12 ans nées par FIV et de leurs parents. Le recueil des données s'effectue sur la base d'un entretien semi-directif individuel puis groupal et de la passation de deux tests projectifs : le génogramme et le dessin de la famille.

**Résultats et conclusion :** le traumatisme de stérilité articulé à l'angoisse générée par le fantasme de double conduit ces parents à transmettre à leurs jumelles une représentation altérée du lien de filiation et du lien fraternel. Le lien de filiation y apparaît comme divisé, tributaire d'une seule lignée et complexifie les possibilités de représentation du lien fraternel. Une fois projetées, ces représentations amènent les jumelles à renoncer, au moins en partie, à leur lien fraternel pour se construire, au sein de cette cellule familiale, comme deux individus issus de lignées différentes, deux étrangères, sans rivalité ni complicité.

**Mots-clés :** Gémellité ; PMA ; relation parents-enfant ; fantasme de double ; transmission psychique  
**Key words:** Twin ship; assisted reproduction; parent-child relationship; double fantasy; psychical transmission

## Introduction

L'évolution des techniques de Procréation Médicalement Assistée (PMA) a amené une pluralité de psychologues, chercheurs comme praticiens, à questionner les conséquences de ces méthodes sur le développement et le bien-être des enfants. À ce propos, la revue de la littérature effectuée par Lazaratou et Golse (2006) rapportait déjà un nombre conséquent d'études psychologiques et psychanalytiques. Ces auteurs examinent la façon dont le recours à la PMA peut moduler le lien entre des parents et leur descendant mais aussi déterminer le développement émotionnel et cognitif de l'enfant. Ils considèrent que, du côté des parents, l'annonce de la stérilité et le parcours de conception peut s'apparenter à un véritable vécu traumatique et ajoutent que les capacités d'élaboration de ce vécu vont avoir une influence sur le développement psychique de l'enfant. Cependant, « la plupart des études qui sont mentionnées [...] se réfèrent aux enfants de grossesse monovulaire (un seul enfant à chaque grossesse, pas de jumeaux), nés à terme avec un poids de naissance normal » [1]. Autrement dit, ces études même parmi les plus récentes [2] n'abordent que très peu les situations, pourtant fréquentes<sup>1</sup>, où le recours à la PMA engendre deux bébés.

Qu'en est-il alors des situations où le parcours d'aide médicale à la procréation aboutit à une rencontre avec la jumeauté ? Ce questionnement nous paraît d'autant plus pertinent que plusieurs études psychologiques [4-5-6-7] et psychanalytiques [8-9] à propos du lien jumeauté soulignent une complexification des processus de différenciation et de construction identitaire chez les jumeaux.

Dans un travail antérieur [10] nous avons soutenu que la rencontre avec des enfants jumeaux mobilisait chez les parents la projection de représentations en lien avec le rapport subjectif au double. Ces représentations figurent les jumeaux comme des êtres doublés : parfois identiques, parfois opposés, parfois complémentaires mais indissociables. Elles sont sous-tendues chez les parents une forte ambivalence avec une oscillation entre un désir d'indifférenciation de leurs jumeaux (synonyme de toute-puissance) et la crainte de les voir se perdre dans l'objet fraternel, abandonnant toute possibilité d'individuation et de différenciation.

Nous avons alors suggéré que la confrontation à la jumeauté conduirait les parents de jumeaux à projeter, sous forme de scénarios narcissiques de la parentalité [11], des représentations et des modalités de liens fraternels infantiles intriquées à un fantasme de double narcissique. Autrement dit, les parents tendraient à projeter des représentations et des modalités de liens fraternels mobilisant une dimension davantage narcissique qu'objectale [12]. Ces projections peuvent encourager ou freiner les processus de séparation et de différenciation des jumeaux, dans la mesure où les enfants s'appuient sur ces fantasmes parentaux pour élaborer les caractéristiques (narcissiques et objectales) de leur lien fraternel. Cette orientation préférentielle des projections semblerait constituer une particularité des familles accueillant des jumeaux, dans la mesure où elle est apparue chez toutes les familles constituant notre échantillon de recherche clinique, quel que soit le type de jumeauté rencontré (dizygotie ou monozygotie).

Toutefois nous n'avons pas abordé ce qui est mobilisé, au niveau fantasmatique dans les situations combinant la jumeauté et la procréation médicalement assistée. Pourtant si l'on considère, au regard des travaux cités, que chacune a un impact sur les liens parents-enfants, il semble intéressant d'interroger la façon dont le fantasme de double, éventuellement actualisé par la

<sup>1</sup> La proportion d'accouchement jumeauté a augmenté de 70 % depuis le début des années 1970. Cette augmentation est expliquée à 67% par l'évolution des traitements contre la stérilité et à 33% par le recul de l'âge de la maternité [3]. En cas de PMA, un couple possède donc 25% de chances d'avoir des jumeaux contre 1,6% naturellement.

situation de jumeauté et le traumatisme de stérilité peuvent interagir dans la psyché parentale et ainsi examiner les possibles conséquences sur la vie psychique de leurs enfants jumeaux.

Ce sont ces deux points que le présent article, issu d'une recherche en psychopathologie clinique sur le lien jumeauté, se propose d'aborder. La situation que nous évoquerons est celle de Julia et de Maëlle, deux jumelles dizygotes de 12 ans nées par FIV, et de leurs parents, Marc et Lydie.

Après avoir présenté le dispositif de recherche mobilisé auprès de la famille R, nous tenterons de penser le rapport, dans un contexte d'accès à la parentalité et de construction du lien de filiation, entre les fantasmes parentaux associés à la situation de PMA et ceux associés à la situation de jumeauté. Puis, nous tenterons d'analyser la part que prennent ces projections et ces fantasmes dans la construction du lien entre les jumelles et, de fait, dans leur capacité à se différencier et s'individualiser.

### **Rencontre avec la famille R : le dispositif de recherche**

Nous avons rencontré la famille R à l'aide d'un dispositif dont la visée première n'était pas thérapeutique mais de recherche clinique <sup>2</sup>. La procédure de recrutement des sujets s'est appuyée sur plusieurs réseaux associatifs spécialisés (les associations « jumeaux et plus » de plusieurs régions) nous permettant de rencontrer des familles et de leur présenter notre travail de recherche. L'un des objectifs de ce travail étant d'interroger l'objet jumeauté et les mouvements qu'il engage dans les liens familiaux en dehors du contexte de pathologie, nous avons fait le choix d'écarter les familles accueillant un ou plusieurs individus présentant un trouble psychiatrique avéré. Tous les enfants jumeaux ont plus de 9 ans, notamment parce que des travaux antérieurs [13] montrent qu'avant cet âge la représentation des deux lignées au génogramme est rarement acquise. D'autre part, ils n'ont pas plus de 12 ans afin que les enjeux liés à l'adolescence ne prennent pas trop d'ampleur. Nous aurons l'occasion de signaler que, pour les jumelles de la famille R, certains aspects de ces enjeux sont tout de même présents.

Ce dispositif qui propose aux familles deux temps de rencontre (individuelle et groupale), s'appuie sur un référentiel psychanalytique [14-15-16-17-18] pour produire et analyser les données cliniques.

Dans le temps de rencontre individuelle, le psychologue échange avec chaque membre de la famille (parents et enfants, y compris les enfants non-jumeaux lorsque la fratrie se compose de plus de deux enfants) sur la base d'un entretien clinique semi-directif. Les thèmes abordés diffèrent selon la génération rencontrée. Avec la génération des parents, sont privilégiés les thèmes autour de la jumeauté, du devenir parent, des liens fraternels et des liens intergénérationnels. Avec la génération des enfants sont introduits des thèmes autour de la jumeauté, de l'identité, des liens fraternels et des liens aux parents, grands-parents et amis.

Le temps de rencontre individuelle est également couplé à un temps de passation d'épreuves projectives. Le psychologue propose à chacun des membres de la famille la réalisation d'un génogramme [14]. Cet outil permet de renseigner sur la place fantasmatique qu'un sujet occupe au sein de ses liens familiaux. Il montre comment cette place s'articule à la connaissance instituée que

<sup>2</sup> Ce dispositif de recherche a été mis en place pour notre thèse : « approche anthropo-psychanalytique du lien fraternel gémellaire dans la famille contemporaine », soutenue en mai 2019 à l'Université de Poitiers Page 3 sur 11

le sujet a de sa position dans la généalogie .<sup>3</sup> À la réalisation du génogramme s'ajoute, pour la génération des enfants, la réalisation d'un dessin de la famille [15-16].

Ce dispositif de recherche nous a permis d'engager une analyse en comparant les discours et les productions sur deux générations afin de saisir les représentations (du lien de filiation, du lien fraternel et de la figure du double) transmises d'une génération à l'autre. Il nous donne également accès aux productions et aux discours au sein d'une même génération et nous renseigne sur la façon dont chaque jumeau pouvait se saisir et transformer ce qui a été projeté au travers du lien de filiation. Nous avons alors pu examiner les effets de ces projections sur les processus d'individuation des enfants. Nous allons explorer l'intérêt de cette approche avec la famille R, composée de deux parents et de deux jumelles dizygotes nées à l'issue d'une FIV. Parmi les familles rencontrées ayant eu recours à une PMA, cette famille a donné lieu à une étude approfondie de ses données cliniques et c'est pourquoi nous la présentons aujourd'hui.

### **Marc et Lydie R : des parents confrontés aux situations de stérilité et de gémellité**

#### *Un fantasme de double à la complémentarité dangereuse*

Lorsque Marc et Lydie évoquent leurs filles en entretien, ils insistent sur la dissemblance des jumelles, qui se seraient depuis toujours développées de manière opposée. Pour leurs parents, Maëlle et Julia se sont distinguées dès leur conception ; Maëlle était un embryon bien portant et selon Marc « bien en place », se développant confortablement dans la matrice maternelle. À l'inverse, Julia était un embryon en difficulté, « replié » sur lui-même faute d'espace et qui faillit à plusieurs reprises « se décrocher ». Cette représentation des jumelles comme deux êtres opposés, dont l'un semble en sécurité et l'autre en danger, se perpétue à leur naissance. Marc nous expliquera que cet embryon, devenu fœtus, a inquiété les médecins au point de déclencher l'accouchement 5 semaines avant terme, Julia montrant des signes de souffrance car « il y en a une qui prenait un petit peu trop de place par rapport à l'autre ». Les deux jumelles ont par la suite été placées en service de néonatalogie, où la prématurité des deux nourrissons « nées un peu trop tôt (...) vraiment petites et fragiles » semblerait avoir alimenté une angoisse de mort déjà présente chez les parents R.

Lydie nous racontera qu'à leur arrivée ses filles ont immédiatement été « identifiées différentes » du fait de leur dissemblance physique. Pour leur mère, « tout bébé déjà, c'était pas les mêmes » : Julia était plus petite, avait plus de cheveux et était « plus brune », avec un visage « plus allongé » quand Maëlle était plus grande et plus ronde. Ainsi s'impose une représentation des jumelles comme doubles mais opposées qui s'est également étendue à leur caractère. Julia le bébé, au demeurant fragile, qui pleurait jusqu'à en faire des malaises, a par la suite développé un caractère « plus affirmé », indépendant et combattif. À l'inverse Maëlle s'est révélée être une enfant plus effacée, calme et qui aurait besoin des autres (notamment de ses amies) pour exister.

Mais cette opposition semble côtoyer un fantasme de complémentarité de leurs enfants à la fois source de sécurité et de puissance semblant aussi très inquiétant et négatif malgré le fait que leurs filles, devenues grandes, soient toutes les deux en bonne santé. Pour Marc, la différence de ses

<sup>3</sup> Pour dans ses liens. En guise de matériel, nous proposons une feuille blanche A4 (présentée horizontalement) et un stylo noir. Le code schématique présenté au sujet comprenait trois niveaux distincts.

*Un niveau de symbole pour désigner les membres (personnes et animaux) de la famille, un niveau de symbole pour désigner les liens institués ou symboliques, un niveau de symbole pour désigner les liens affectifs. Cette consigne permet ainsi de représenter différemment le lien de parenté et le lien affectif. la passation du génogramme, nous avons donné pour consigne au sujet de représenter graphiquement, sous une forme schématique, ses liens généalogiques afin de parler et de se représenter*

filles constitue une difficulté si elles ne sont pas réunies en particulier pour Julia, qui aurait du mal, du fait de son caractère, à se faire des amies. Réunir Maëlle et sa soeur permettrait aux parents R d'être certains que chacune ait une personne proche à qui se lier et qu'elle ne se retrouvera pas seule, en difficulté : à deux, elles sont « plus fortes ». Toutefois, le fantasme de complémentarité comporte quelque chose d'inquiétant. À travers le récit de Marc et Lydie se dégage la crainte que leurs enfants demeurent indivisibles et qu'une dépendance puisse advenir entre elles. Ces parents refusent l'idée que leurs filles soient « fusionnelles », que l'on puisse les confondre et que l'une soit amenée à « dominer » l'autre : « moi je ne veux pas de ça chez mes enfants » nous confiera leur mère.

Peu à peu, il apparaît que la gémellité fait également craindre aux parents R que Maëlle et Julia puissent pâtir d'être trop proches, trop semblables, trop dépendantes et que leur gémellité ne devienne délétère pour leur développement personnel. Par exemple, Marc fera à ce sujet un lapsus, parlant « d'interférences » plutôt que « d'interactions » pour désigner la relation entre ses deux filles. Lydie, par ailleurs, refuse d'avoir des jumelles « fusionnelles ». Toutefois, elle ne s'inquiète pas que Maëlle soit, selon ses termes, « dépendante » de ses amies. Ce n'est donc pas tant l'idée qu'une de leurs filles soit dépendante qui inquiète les parents R, mais bien que Maëlle et Julia se réduisent aux deux parties d'une seule et même entité et qu'elles ne puissent exister l'une sans l'autre. Plus leur lien semble intense, exclusif, plus il y a de risque que ce lien se transforme en relation de dominance et de dépendance. Le seul moyen de leur assurer un développement stable et positif (et de se défendre de l'angoisse de mort mobilisée) est alors de les différencier à l'extrême, quitte à ne plus considérer la gémellité qui les lie : « deux soeurs nées en même temps, j'ai souvent dit ça » déclarera Lydie.

Ainsi on peut penser que la confrontation à la prématurité et à la gémellité de leurs filles mobilise chez les parents R un fantasme de double qui les amène à se les représenter comme indissociables. Ce fantasme s'accompagne de craintes d'une certaine indifférenciation qui s'articule avec les craintes dues aux conditions de la naissance des jumelles. Du fait de ces dernières, semble insister la crainte que l'une des deux nuise à l'autre et le fait de se les représenter comme complémentaires, souhaité d'un côté, est inquiétant d'un autre côté, car plus ou moins fortement associé à un fantasme de dépendance inquiétante. Il semblerait ainsi que la représentation des jumelles comme opposées permette aux parents R de se défendre des dangers de l'indifférenciation et de la complémentarité.

#### *Une articulation du fantasme de double et du traumatisme de stérilité ?*

Lorsqu'ils s'autorisent à aborder leur parcours de conception, les discours de Marc, mais surtout de Lydie, évoquent un vécu traumatique de stérilité. Il semble que l'angoisse de mort accompagnant les représentations des parents R envers la gémellité de leurs filles puisse être reliée à un vécu traumatique de stérilité qui majore son intensité, d'une part, et alimente la culpabilité et le conflit psychique à l'égard de la figure de double, d'autre part. Lydie semble particulièrement porter ce vécu, expliquant avec pudeur « on savait que ça venait de moi » et témoignant du regret d'avoir vu « s'incruster le médical » dans son vécu de conception et de grossesse. Suite à quatre protocoles de stimulation ovarienne infructueux et au bout de deux ans de traitement, le couple a tenté une première FIV sans donneur, qui a permis l'implantation avec succès de deux embryons : Maëlle et Julia.

Une idée particulière émerge également du discours de Marc et Lydie : puisqu'ils ont désiré

un enfant malgré leur situation de stérilité, ils ont en quelque sorte causé la gémellité de leurs filles mais aussi leur prématurité et doivent maintenant accepter les conséquences de ce désir. Lydie nous expliquera que malgré son inquiétude et son épuisement, il lui fallait maintenant « assumer » ces deux bébés. Plus particulièrement assumer les risques associés à la grossesse gémellaire (tant pour ses filles que pour elle-même) et les conséquences de la situation de gémellité sur le développement de ses enfants. Elle se rappellera ainsi avoir été « soulagée » d'apprendre que ses filles étaient « finies de fabriquer » malgré le fait qu'elles soient prématurées.

Pour Almeida et al. (2002), les parents ayant recours à une PMA sont souvent amenés à construire le fantasme qu'ils ont outrepassé les lois de la nature et que la réalisation de leur désir d'enfant va être sévèrement punie. Ces auteurs signalent l'écrasante culpabilité de ces parents car « les parents ont agi, ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour avoir l'enfant : ils en sont d'autant plus responsables. À la différence des conceptions naturelles qui impliquent d'accepter une part d'immaîtrisable, les parents qui conçoivent par PMA, par le fait qu'ils ont tout fait pour avoir un enfant, pensent devoir maîtriser ce qui va suivre, prévenir, conjurer ce qui pourrait faire retour du fait d'avoir voulu imposer leur volonté. » [19].

Le fantasme d'une punition de la nature transparait dans les discours des parents R. Physiquement, Lydie nous racontera avoir véritablement enduré sa grossesse qui se soldera par une césarienne et une hémorragie interne puis plusieurs heures en réanimation. Cette lutte contre la nature a mis son corps « à rude épreuve » et elle regrettera de ne pas avoir été « assez forte » pour garder ses filles auprès d'elle et garantir leur sécurité. De son côté, Marc nous dira avoir engendré des enfants avec une « fragilité supplémentaire » qui, du fait de leur gémellité, sont « nées un peu trop tôt [...] vraiment petites et fragiles » et encourent des « risques respiratoires ». Marc et Lydie ont désiré un enfant et la conséquence de leur désir a été la naissance de deux enfants, bien « fabriquées » mais dont la gémellité risque de les mettre en danger, depuis le temps de la grossesse. On peut penser qu'un fantasme de culpabilité apparu lors du parcours de conception, s'est alimenté à la confrontation avec la prématurité et la gémellité, liant ces trois événements dans une même causalité subjective. Ce fantasme donnerait l'occasion à Marc et Lydie, à travers la mise en place d'un travail de culpabilité [19], d'élaborer la confrontation à la stérilité et au fantasme de double. Se sentir et se considérer comme coupables de la fragilité et de la vulnérabilité (en un mot de la gémellité) de leurs filles permettrait à Marc et Lydie de se positionner comme la source de leur état, autrement dit leurs géniteurs.

#### *Lutte contre la stérilité, fantasme de double et création d'un lien de filiation : les génogrammes de Marc et Lydie*

Les fantasmes de filiation imaginaire de Lydie et Marc inscrivent leur filles dans le même groupe familial mais chacune affiliée à une lignée différente, presque comme si elles ne pouvaient pas être considérées comme des jumelles. Des entretiens de Marc et Lydie se dégagent l'idée que le tempérament indépendant, plein d'allant mais un peu brut de Julia légitimerait son appartenance à la famille de Lydie tandis que le tempérament calme de Maëlle la lierait plutôt à la famille de Marc. Lydie nous rapportera que « quand elles étaient bébés, longtemps les gens ont dit que Maëlle ressemblait beaucoup à Marc. Marc est plutôt d'un tempérament calme...Elle avait ses petits yeux bridés comme lui et puis elle était très attachée à Marc mais longtemps et même encore [...] Julia, c'est vrai que dans la famille on est plus tonique... [...] donc elle a été identifiée rapidement plutôt de ce côté là, donc plutôt du mien ». Dans l'imaginaire parental, il semble que chacune de leurs filles ne puisse pas partager la même lignée pour jouir de leurs deux liens de filiation

Les génogrammes de Marc (figure 1) et de Lydie (figure 2) témoignent aussi de cette représentation d'un lien de filiation « désuni » entre les lignées maternelle et paternelle. Sur le génogramme de Marc, le lien de filiation qui unit les représentations de Maëlle et Julia à celles de



leurs parents est doublé : un lien pour Julia et un lien pour Lydie. Ces deux liens de filiation ne sont pas rattachés au lien d'alliance mais directement aux symboles de chaque parent. Sous cette représentation, Julia et Maëlle ne partagent pas le même lien de filiation. Cette configuration particulière, résultat d'un effet de sémantisation, se répète sur le génogramme de Lydie, où, bien qu'elle ait tracé un lien entre parent et enfant pour chaque enfant, ces liens ne sont pas issus de l'alliance entre Lydie et Marc. Sous cette représentation, Julia et Maëlle ne partagent pas la même origine.

Pour autant, le discours des parents R n'est pas univoque, il comporte des contradictions indiquant que des conflits psychiques sont à l'oeuvre. Ainsi, en dépit des éléments du discours et des productions au génogramme que nous venons d'analyser, ils partageront aussi leur souhait que leurs filles deviennent plus « intimes », qu'elles soient « inséparables » selon Lydie et « un peu plus fusionnelles » selon Marc, mobilisant des représentations rejetées à d'autres moments des entretiens. Selon notre hypothèse cette ambivalence de désirs, conscients comme inconscients, illustrerait l'enjeu subjectif pour ces parents de reconnaître le lien fraternel et gémellaire de leurs filles tout en se protégeant de l'aspect angoissant suscité par les fantasmes associés à la gémellité, liée, qui plus est, aux traumatismes de la stérilité et de la prématurité. La représentation des jumelles comme indissociables mais opposées semble s'accompagner d'un certain nombre d'identifications projectives qui tendraient à séparer Maëlle et Julia dans plusieurs aspects de leur vie (vêtements, activités, classes, chambre, caractère, filiation...) et servirait un processus de différenciation des jumelles qui peut aboutir à des représentations selon lesquelles les deux filles sont soeurs mais pas jumelles (selon Lydie) voire appartiennent à deux lignées différentes (génogrammes des deux parents).

### **Julia et Maëlle R : des doubles sans complémentarité, un lien fraternel altéré**

#### *Les jumelles comme support de projections*

À travers leur récit, Maëlle et Julia semblent s'accorder avec l'injonction familiale inconsciente de double opposé et comparé, différenciées jusque dans les caractéristiques physiques et la représentation de leur caractère. À aucun moment de leur entretien elles ne souligneront leurs points communs : seules comptent les différences. Julia se décrira comme quelqu'un d'extraverti, indépendante qui est capable d'aller vers les autres. Elle expliquera que sa sœur Maëlle est d'ordinaire plutôt réservée, qu'elle n'ose pas partager ses sentiments mais qu'elle aime « avoir des copines à elle » et préférera suivre ses amies plutôt que de faire « quelque chose qu'elle aime bien mais être toute seule ». Dans un discours similaire, Maëlle ajoutera qu'elle est plutôt « dépensière » quand sa sœur serait plus économe.

Cette tendance de Julia et Maëlle à se représenter comme opposées se retrouve aussi dans leurs dessins de la famille (figures 5 et 6). Les tracés des personnages dessinés sont nets, précis et délimités et traduisent un rapport de chaque jumelle à des objets totaux, individualisés. Les différences des sexes et des générations sont bien représentées ce qui nous laisse penser que le rapport à l'autre, comme différent de soi, est présent chez Julia et Maëlle. Sur les deux dessins, l'une aura des lunettes et l'autre non (alors qu'elles en portent toutes les deux). Elles ne partageront pas les mêmes vêtements, ni les mêmes coiffures : seule leur stature est similaire. Sur le dessin de Julia (figure 5), Maëlle sera représentée avec les cheveux blonds contrairement à Julia qui aura les cheveux bruns, bien qu'elles aient en réalité toutes deux les cheveux châains. Sur son dessin, Maëlle (figure 6) représentera sa soeur les cheveux attachés tandis que les siens seront détachés.

On peut penser que les deux jumelles s'inscrivent dans le désir de leurs parents : elles se représentent comme différenciées et s'accorderont même pour dire que personne au sein de leur famille ne les a jamais confondues. Lorsqu'une des deux se trouve en difficulté (pour affronter la

rentrée en 6ème, essayer une nouvelle activité ou se faire des amis), elles ne font jamais front commun et supputent toujours que c'est l'autre qui ne souhaite pas s'associer. Julia nous expliquera par exemple que sa soeur ne souhaite pas qu'elle rencontre ses amies : « elle le dit pas forcément mais j'ai l'impression qu'elle le prend mal ». De même, selon Maëlle, le fait qu'elle et sa soeur aient effectué leur rentrée de 6ème dans des classes séparées tient au fait que Julia n'avait « pas très envie » d'être avec elle. Chacune des deux soeurs semble penser que l'autre ne veut pas d'elle, ne souhaite pas être avec elle sans qu'elles en aient déjà discuté. Chaque jumelle semble persuadée que la séparation est à l'initiative de l'autre. De prime abord, Julia et Maëlle paraissent se contenter d'être opposées, sans pouvoir investir pleinement le lien entre elles, ce que Julia décrira très bien lorsqu'elle nous rapportera la façon dont ses amies peuvent parfois les percevoir, elle et sa soeur : « C'est comme une autre fille, c'est comme si c'était pas ma soeur ».

#### *Un lien à la soeur altéré où rivalité et tendresse peinent à s'exprimer*

Ce qui nous a semblé singulier dans les récits de Maëlle et Julia sur leurs liens, est l'absence d'évocation d'affects de rivalité, d'agressivité ou même de tendresse à l'évocation du lien à la soeur. Sur leur dessin de famille notamment, les filles ne diront « préférer » ou « détester » aucun personnage en particulier. Pourtant, plusieurs éléments nous font supposer que le désir d'être proches est présent chez les soeurs R, mais elles semblent ne pas s'autoriser à le réaliser dans le cercle familial. Comme si la représentation d'un lien à la soeur comme double complémentaire, teinté d'agressivité, de rivalité mais aussi de tendresse, ne pouvait pas s'envisager sous le regard parental, ce qui ne veut pas dire, bien sûr que le désir d'un tel lien n'est pas à l'oeuvre.

Ainsi elles ne s'autoriseront pas à exprimer d'agressivité ou de rivalité pourtant, semble-t-il, bien présentes : lors de la réalisation de son dessin, Julia raturera et rayera la première représentation faite de sa soeur parce qu'elle la jugera « trop grosse ». Il n'y a que lors de la réalisation de leur génogramme (figures 3 et 4) qu'elles se permettront d'utiliser des représentations de lien « proche » et « conflictuel » pour désigner leur lien affectif, sans pour autant pouvoir assumer leur désir de complicité et de conflictualité lorsque nous les interrogerons à ce sujet. Ni l'une ni l'autre ne parviendra à nous raconter le souvenir d'un fou-rire ou d'une dispute partagée. Ce manque de complicité, les soeurs R semblent le regretter, en particulier Julia qui se plaint d'être « le bouche-trou » ou « le plan de secours » de sa soeur lorsqu'elle n'a pas d'amie avec qui passer du temps, ce qui la touche et l'attriste. Même pour les animaux de compagnie, elles font le choix de ne pas entrer en conflit, Maëlle s'appropriant le chat et Julia le chien.

Toutefois il semble exister chez elles le désir de se rapprocher, de pouvoir être soeurs, voire jumelles. À l'image de Maëlle qui nous raconte comment elles peuvent parfois « s'embêter » sans réellement se disputer : Maëlle s'asseyant sur le lit de sa soeur, faisant intrusion dans son espace et ne bougeant pas, en attendant qu'elle se mette en colère, sans toutefois trop savoir ce qui la pousse à agir de la sorte. Peut-être que la tendance de Julia et Maëlle à refouler leurs affects d'agressivité, d'amour ou de rivalité se ferait en réaction aux injonctions parentales de rejet du double. Entrer en rivalité signifierait alors créer un lien, certes par l'agressivité, mais cela implique de se rattacher à l'autre, de s'en rapprocher suffisamment et de partager un peu de soi avec lui, ce qui paraît inquiétant pour les parents R.

#### *Une représentation d'un lien de filiation divisé qui se transmet ?*

Toutefois, nous l'avons vu, il semble que ce qui prédomine dans les projections des parents R, au-delà du lien à la soeur, soit une représentation particulière du lien de filiation qui participe à l'organisation même du lien entre Maëlle et Julia. Les génogrammes de Julia (figure 3 recto/verso)

et Maëlle (figure 4 recto/verso) témoigneraient de cette dynamique familiale inconsciente dans laquelle elles s'inscrivent et des projections qui s'y jouent. Bien que les différences des sexes et des générations soient à nouveau bien intégrées, on y retrouve le rapport complexe au lien de filiation mobilisé dans l'inconscient parental : aucun des individus de la génération des enfants n'est inscrit dans un unique lien de filiation rattaché au lien d'alliance entre les parents. Les jumelles R auront besoin de deux réalisations pour pouvoir effectuer leur génogramme. Maëlle choisira d'abord de représenter chaque membre de son cercle familial avec le symbole et le type de relation correspondant, sans réaliser les axes horizontaux et verticaux de ses liens de parenté (figure 4 recto). Ce n'est que dans un second temps qu'elle organisera sur le verso de la feuille les symboles et les relations de chacun des membres de sa famille en respectant la différence des générations (figure 4 verso). Julia aura elle aussi besoin de reproduire deux fois son génogramme pour « le faire en plus grand » en y apportant dans le même temps plusieurs modifications, notamment sur les liens qui lient deux générations différentes. La nécessité pour les enfants R de réaliser leur génogramme en deux temps, sous deux formes, pourrait être le signe de leurs difficultés à se représenter la façon dont peuvent s'organiser les liens familiaux, en particulier leur lien de filiation.

Sur la première version du génogramme de Julia (figure 3 recto), le lien de filiation qui unit les représentations de Lydie et Marc à celles de leurs enfants est doublé. Les deux liens de filiation ne sont pas rattachés au lien d'alliance entre Marc et Lydie : ils sont directement rattachés aux symboles de chaque parent. Sous cette représentation, Julia et sa soeur ne sont affiliées qu'à un seul de leur parent et non les deux. Cette configuration particulière du lien de filiation se répète également pour la représentation de la génération des parents : Lydie, Marc ainsi que leurs frères et soeurs ne sont liés qu'à un seul de leur parent et non aux deux. Puis, lorsque Julia se rendra compte de son erreur, elle tentera sur sa seconde réalisation de la corriger (figure 3 verso), en plaçant un second lien entre le symbole des enfants et le symbole du parent « manquant ». Cet effet de sémantisation se répète sur le génogramme de Maëlle, mais bien que les deux filles aient tracé un lien entre parents et enfant pour chaque enfant, ces liens ne sont pas issus du lien d'alliance entre les parents. Ainsi, sous cette représentation, Julia et Maëlle sont reliées à leurs deux parents mais elles ne sont toujours pas issues de l'alliance entre leurs parents : elles ne partagent pas la même origine, ce qui questionne quant à la représentation de leur lien fraternel.

À notre sens, cette difficulté à se représenter le lien de filiation comme issu des deux parents pourrait être abordée comme la conséquence d'une transmission des mouvements de rejet du double, en rapport avec le traumatisme de stérilité, qui structureraient l'organisation des liens chez les parents R. Nous supposons alors que la représentation altérée du lien de filiation comme tributaire d'une seule lignée et comme partiel ou distancié au sein du cercle familial a pu être transmise à Maëlle et Julia.

#### **En guise d'ouverture : le travail de subjectivation de Maëlle et Julia, quand la fratrie reçoit les projections mais ne s'y réduit pas**

À partir de cette étude clinique, nous avons tenté de penser les mécanismes psychiques en jeu, du côté des parents mais aussi des enfants, dans une situation familiale où PMA et gémellité s'entremêlent. Bien sûr cette situation est tout à fait singulière mais, comme souvent dans la clinique, elle suggère des réflexions qui la dépassent. Par exemple, les génogrammes de Julia et Maëlle illustrent dans quelles mesures les enfants peuvent être le réceptacle des projections familiales et parentales, ce qui évidemment n'est pas spécifique à la famille R. Cependant, dans le cas présent, le contenu de ces projections dépendrait étroitement des processus psychiques mobilisés pour faire face aux expériences de stérilité, de PMA, de prématurité et de confrontation à

la gémellité. Ainsi seraient projetées sur Julia et Maëlle des caractéristiques différenciées voire opposées porteuses d'une forte contrainte à la différenciation d'avec la jumelle. Les tentatives parentales d'élaboration de la stérilité et de la gémellité altéreraient alors la qualité du lien fraternel (comme lien au double mais aussi à la soeur comme complice et rivale), sans pour autant empêcher ce lien.

Cette étude clinique illustre aussi comment les enfants peuvent s'approprier les projections parentales tout en cherchant des voies pour s'en dégager, ce qui là non plus n'est pas spécifique mais s'exemplifie à propos du lien gémellaire. Ainsi Julia et Maëlle tenteraient d'élaborer et de restaurer ce lien à la soeur particulier et proche qui leur semblerait parfois difficile à cerner. Sur son génogramme, Julia tracera un trait qui relie la représentation de sa grand-mère paternelle à celle de sa grand-mère maternelle et un autre trait qui relie la représentation de son grand-père paternel à son grand-père maternel en nous expliquant que : « ils s'entendent bien mes grands-parents avec les grands-parents du côté de maman ». À notre sens, l'acte de relier les deux familles contrebalancerait la représentation doublée du lien de filiation et témoignerait des tentatives mises en oeuvre pour élaborer et soutenir l'articulation entre les liens d'alliance, de filiation et le lien fraternel.

Nous supposons également que le mouvement de dégagement des projections parentales mis en oeuvre par les jumelles, trouverait une expression dans le lien aux pairs extra-familiaux. Ce mouvement étant probablement aussi soutenu par l'avènement de la puberté, Maëlle et Julia ayant 12 ans. Julia nous parlera ainsi des interrogations de certaines de ses amies sur les comportements des parents face à leur gémellité : « Elles me demandent : ça te dérange pas par exemple si on lui donne ça de plus que toi d'argent de poche ? ». En se liant d'amitié avec des pairs, si importants à leur âge, les jumelles R expérimenteraient la possibilité d'évoluer dans un groupe qui reconnaît leurs individualités mais également leur germanité voire leur gémellité, ce qui n'est pas forcément le cas dans la cellule familiale. Par le biais des relations amicales, elles partageraient des objets, pour lesquels elles pourraient s'autoriser à entrer en rivalité. Ce serait alors l'occasion pour elles de développer, dans le groupe de pairs c'est à dire à l'écart des parents, un lien à la soeur empreint d'agressivité, d'amour et de complicité : un lien à l'objet parfois comme double mais aussi comme semblable et différent de soi.

Les auteurs Roy Eva et Ducouso-Lacaze Alain déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

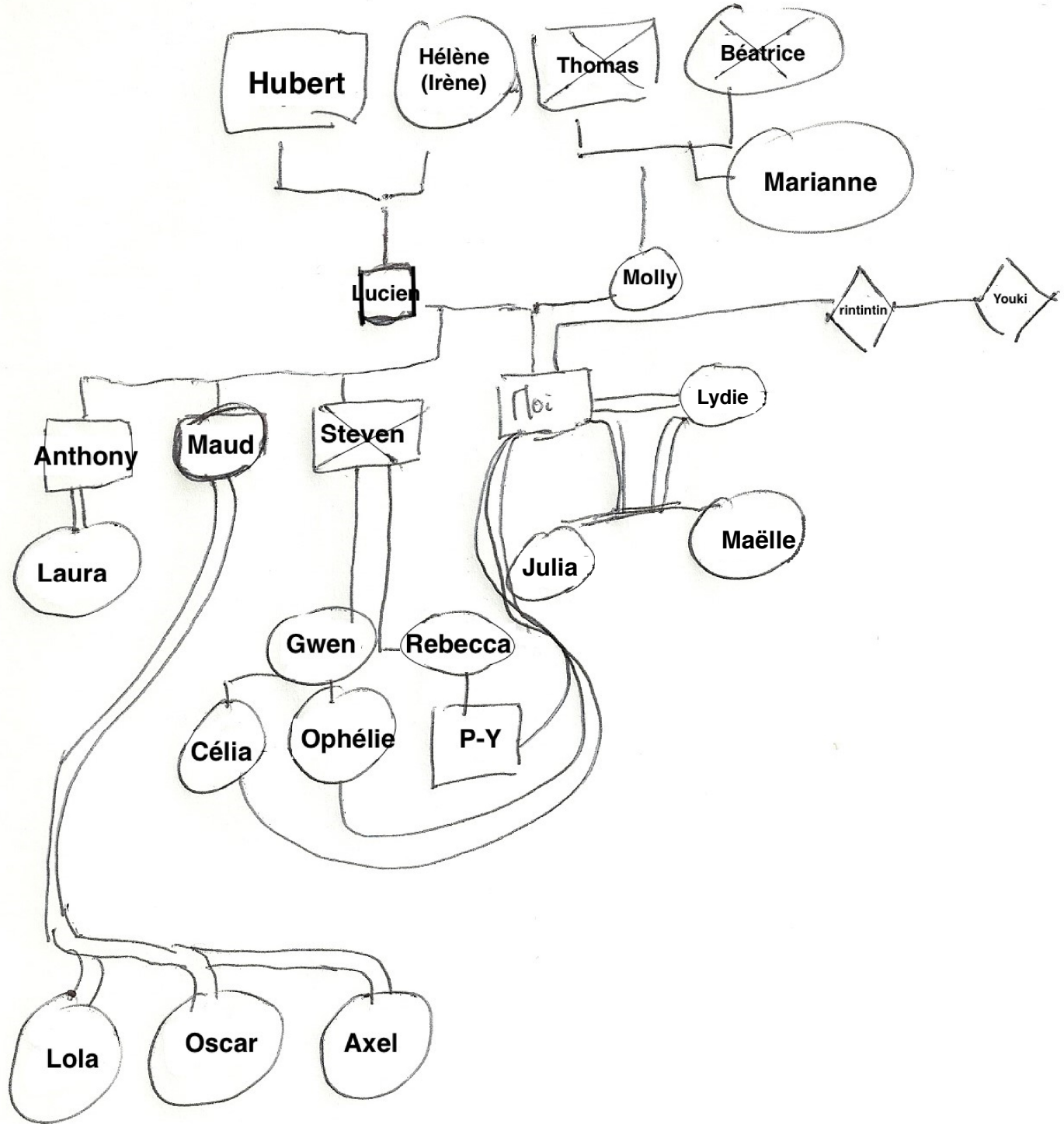
## Bibliographie

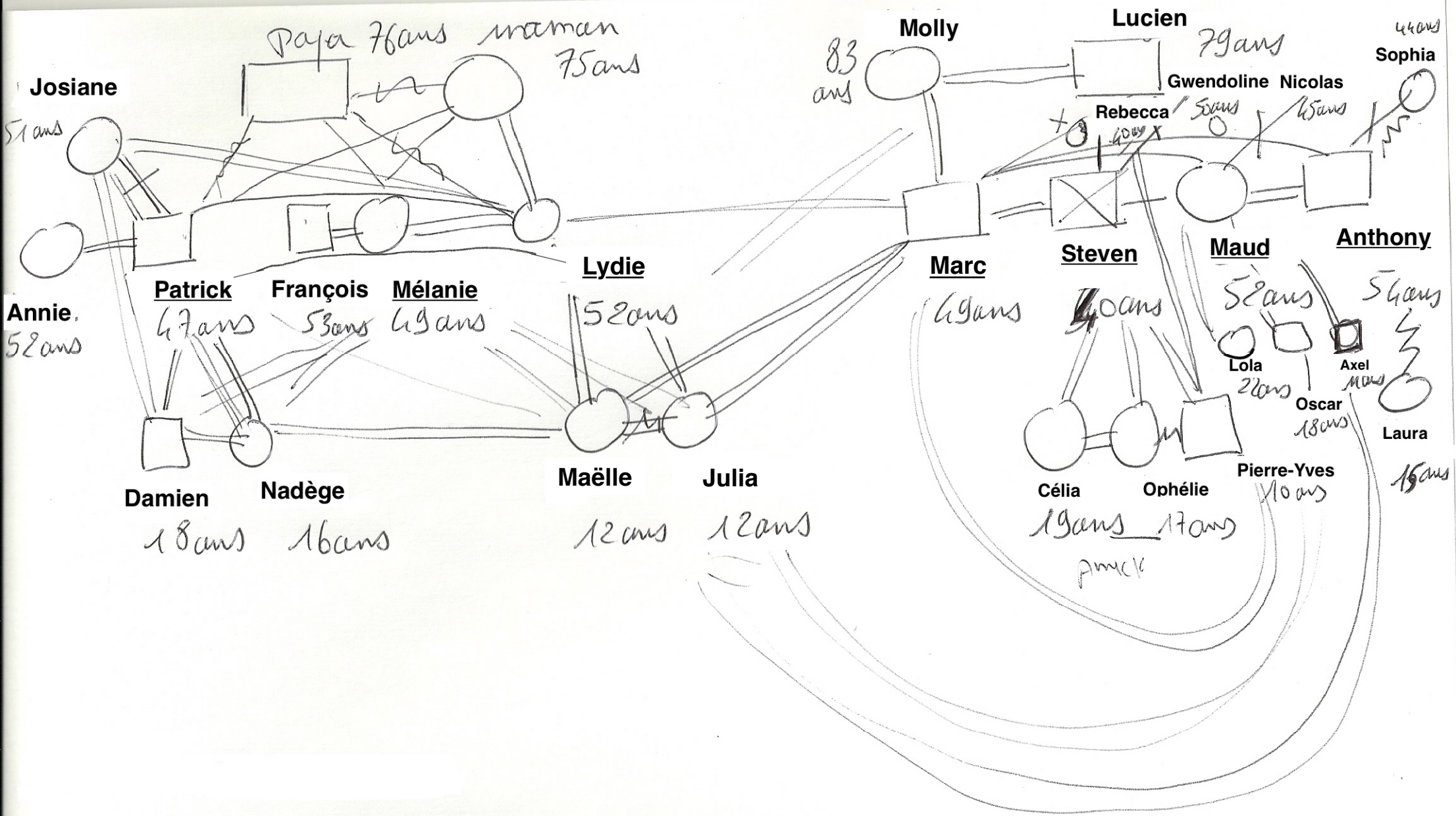
1. Lazaratou H, Golse B, Du désir à l'acte : les enfants de la procréation médicalement assistée (PMA). *La psychiatrie de l'enfant*, 2006, 49, n°2, p.573-599.
2. Squires C., Bidlowsky S.(dir.), *Un bébé pour soi? Assistances à la procreation et mutations familiales*. Campagne Premiere Paris, 2019.
3. Pison G, Couvert N, La fréquence des accouchements gémellaires en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux. *Population*, 2004, 6, n°59, p.877-907.
4. Zazzo R, *Le paradoxe des jumeaux*. Stock, 1984 (4e éd., 1997).
5. Josse D, Robin M, Quelques aspects de la relation mère-enfant à la suite d'une naissance gémellaire. *Revue de neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 1987, 35, n°8-9, p. 369-377.
6. Bernier J, Influence du facteur gémellaire sur l'acquisition d'une identité distincte. *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 2006, 1, n°2, p. 9-66.
7. Lamarque M, Troupel O, Mères et pères d'enfants jumeaux : quelles spécificités ? *Dialogue*, 2015, 1, n ° 207, p.117-126.
8. Houssier F, L'enfant jumeau et son devenir. Indifférenciation et subjectivation dans le lien sororal. *Topique*, 2005, 4, n°93, p.91-103.
9. Mével G, Fratrie, gémellité, folie à deux : comment devient-on thérapeute de famille ? *Dialogue*, 2008, 1, n°179, p.21-32.
10. Roy E, Ducouso-Lacaze A , Lien gémellaire et rapport au double : des scénarios parentaux aux élaborations des enfants. *Le Divan Familial*, 2019, 1, n° 43, p.207-220.
11. Manzano J, Palacio Espasa F, Zilkha N, *Les scénarios narcissiques de la parentalité*. PUF, 1999 (3e éd., 2005).
12. Eiguer A, Liens narcissiques et objectaux du couple et leur articulation avec la différence des genres. *Le Divan Familial*, 2010, 1, n°24, p.147-165.
13. Grihom MJ, *Elaboration subjective des liens de parenté chez l'enfant*. Thèse de doctorat, 2002, Université de Bordeaux 2.
14. Grihom MJ, Un outil pour une clinique du sujet : le génogramme. *Psychologie et éducation*, 2004, 4, p.23-31.
15. Fruité, M, *Le dessin chez l'enfant en psychothérapies. Les formes énigmatiques*. Champ Social, 2017.
16. Brassac C, Mietkiewicz MC, La production conjointe d'un dessin de la famille : une histoire interactionnelle. *Bulletin de psychologie*, 2008, 3, n°495, p.245-255.
17. Fernandez L, Pedinielli JL, La recherche en psychologie clinique. *Recherche en soins infirmiers*, 2006, 1, n°84, p.41-51.
18. Ciccone A, *L'observation clinique attentive, une méthode pour la pratique et la recherche*

cliniques. Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, 2014, 2, n°63, p.65-78.

19. Almeida A, Müller Nix C, Germond M, Ansermet F, Investissement parental précoce de l'enfant conçu par procréation médicalement assistée : Autologue. La psychiatrie de l'enfant, 2002, 45, n°1, p. 45-75.

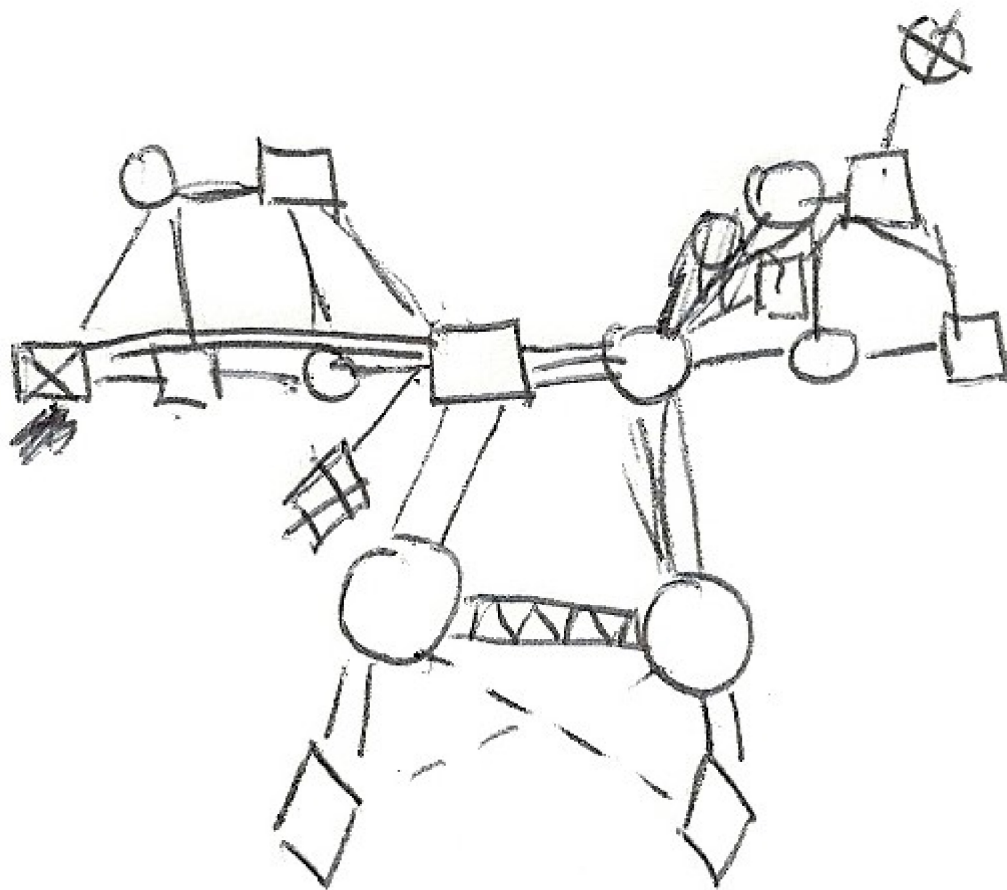
20. Ciccone A, Ferrant A, Emboîtements d'affects dans les contextes de handicap. Honte et culpabilité dans la clinique du handicap, 2012, p. 17-35, ERES.



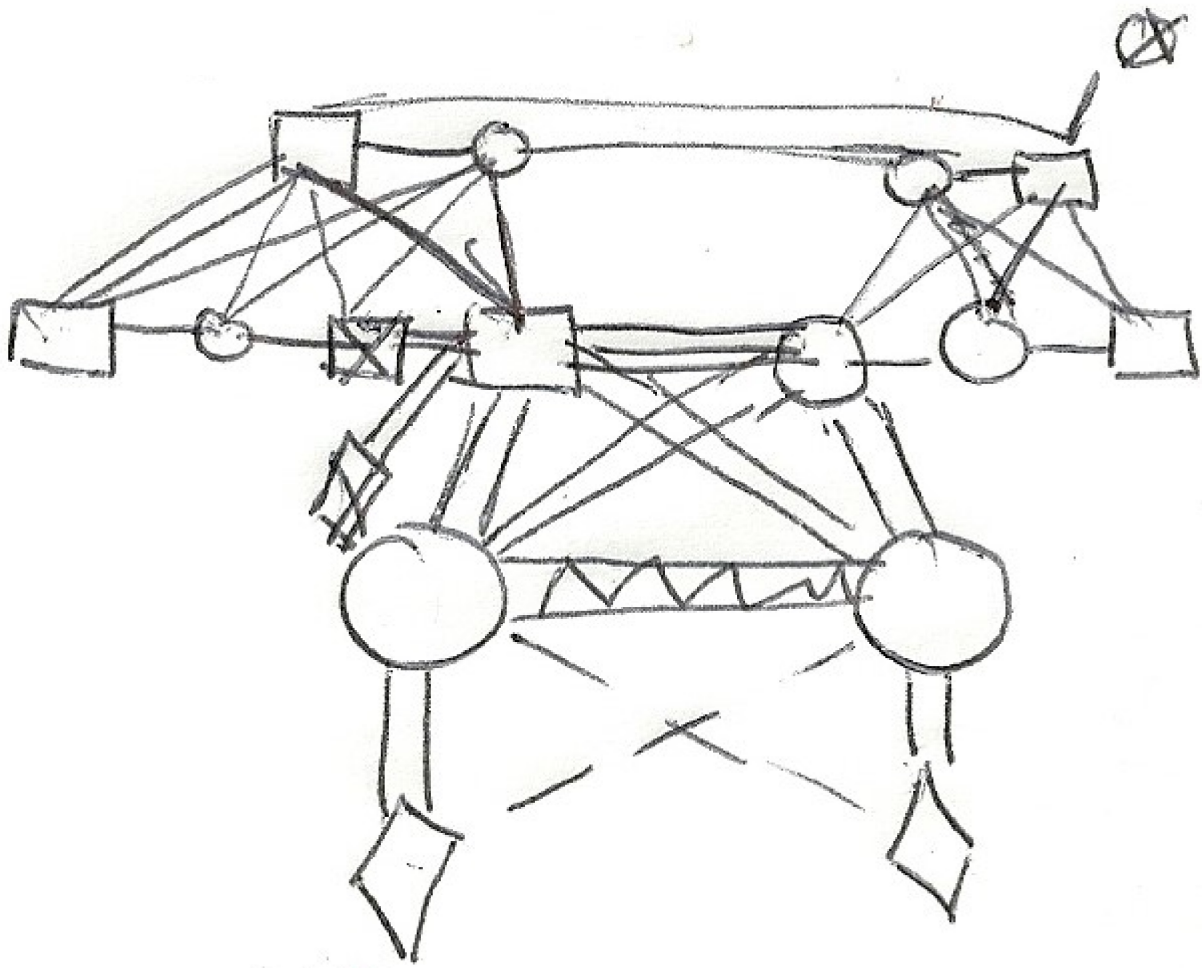




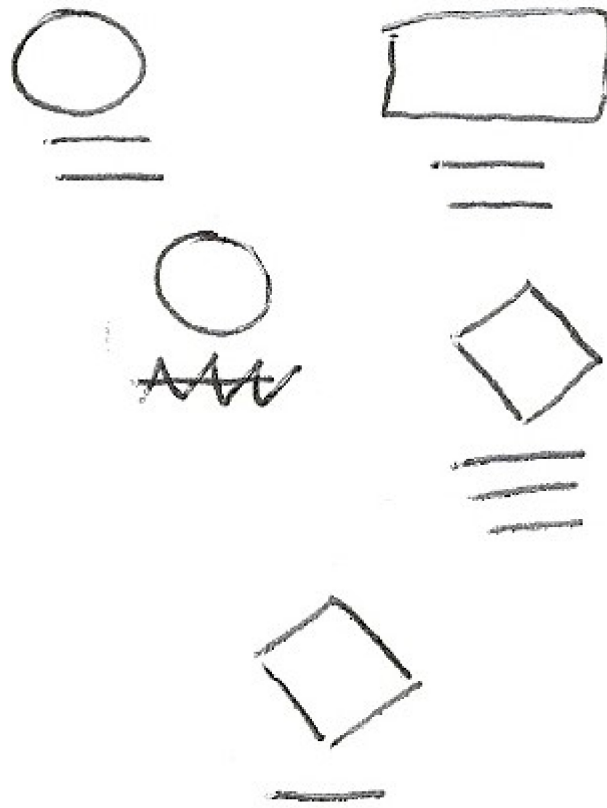
**Figure 3 Recto**



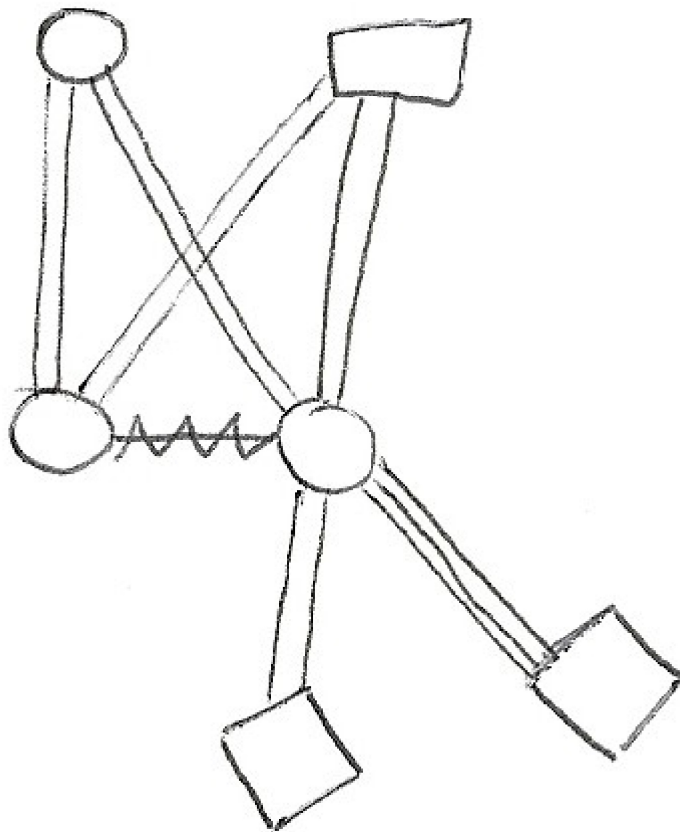
**Figure 3 Verso**



## Figure 4 Recto

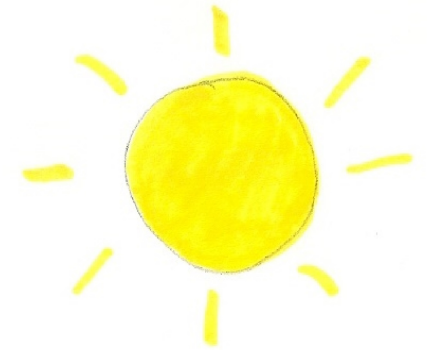


**Figure 4 Verso**



**Figure 5**





**Figure 6**

